

Assemblée générale ordinaire du Comité de la Vallée de la Marne

Jeudi 14 novembre 2024 à 19h30

Procès-verbal

ORDRE DU JOUR

- a. Préambule
- b. Rapport Moral
- c. Rapport Financier
- d. Le bâtiment
- e. Divers

Présence : copie de la feuille d'émargement en annexe, le Bureau au complet sauf Laurent Dupuis (Vice-Président) partiellement à distance.

Le quorum est atteint avec 1.385 voix sur un total de 1.638, l'assemblée peut valablement délibérer.

Patrice Meunier préside l'assemblée et animera les débats. Sven Forest est secrétaire de séance

Préambule

Début de la réunion à 19h30 et présentation des participants...

Première année d'exercice, avec une activité classique. Si le bureau nouvellement élu s'est engagé sur de nouvelles propositions d'épreuves, il a été rattrapé par les stigmates du bâtiment, issues de plusieurs années de soucis.

Ceci nous a demandé d'y consacrer une énergie importante, nous y reviendrons après le rapport moral et puis le rapport financier.

Communication avec les joueurs : La Gazette a été lancée, le site du Comité va être rénové...

Compétition : Les joueurs ne se déplacent plus le soir, voire de nouvelles pistes

1. Résolution n° 1 : rapport moral

Même nombre de club, mais baisse des licenciés en nombre...

Le document PPT présenté lors de cette assemblée sert de rapport moral.

Laurent Dupuis de charge du développement mais la priorité va aux problèmes du bâtiment où sa compétence est fort utile. Il garde un œil en participant aux réunions de la FFB dédiés au développement.

Après présentation des faits de l'année écoulée, quelques échanges avec les présents :

Question : Oui pour participer aux compétitions, mais il faut équilibrer les compétitions (novembre trop chargé notamment pour les Dames).

Nous avons entendu la remarque.

Question : La moyenne d'âge continue-t-il à augmenter ? OUI. Et pour ceux qui travaillent, il n'y a plus de club organisant des tournois le soir. Certains clubs s'organisent pour un tournoi tournant (7 tables généralement).

L'assemblée générale vote en faveur du rapport moral à l'unanimité.

2. Résolution n° 2 : le rapport financier

Le rapport des auditeurs ACOFI a été envoyé à tous.

Le trésorier, Henri BORENTIN fait part de la principale source de perte de l'année écoulée, attribuée essentiellement aux coûts (indemnités, congés payés, charges sociales) attachés au départ à la retraite de la secrétaire

Hormis cette charge exceptionnelle, avec un montant de recettes stabilisé, les dépenses de l'exercice ont été bien maîtrisés.

Une nouvelle recette a été identifiée : La FFB ne verse rien aux comités, **cependant** reverse une **quote-part des droits de table** pour les joueurs du Comité jouant sur RealBridge. 7 k€ cette année, cela se développe (20% par an).

Après échanges avec les participants, ceux-ci remercient Annick Abitbol pour les 27 ans passées au Comité avec un très grand sens du service rendu aux bridgeurs.

L'assemblée générale approuve à l'unanimité le rapport financier.

3. Les Locaux du Comité (Laurent Dupuis au téléphone)

Laurent Dupuis présente tous les sinistres identifiés et qui ont fait l'objet de déclarations aux assureurs, ceci, aussi bien du côté de l'Aviron Marne et Joinville (le « bailleur » qui est propriétaire du bâtiment) que du Comité de bridge de la Vallée de la Marne.

Le Président du bailleur nouvellement élu a pris à bras le corps ces difficultés et a entrepris de les régler un par un avec le souci de remettre le bâtiment en bon état.

Nous avons missionné un expert d'assurance pour nous assister dans ces démarches.

Par ailleurs, le bailleur a conscience des faiblesses juridiques du bail et nous propose de remettre en place un bail conforme aux règles actuelles.

Par ailleurs, le Président signale qu'il a entrepris auprès de la mairie de Joinville le Pont de vérifier la disponibilité des places de parking disponibles pour les années à venir.

Laurent Dupuis a par ailleurs souligné la vétusté de la chaudière : Izi Confort pour remplacer la chaudière ou se brancher sur le réseau chaleur de l’Aviron. Autre possibilité, une climatisation réversible. Un changement de chaudière serait à la charge du bailleur, alors que des réparations sont à la nôtre, cela pèse dans le dossier.

Question : Le Comité doit-il rester ici ? Zone Bleu à Nogent, parking du Tajine d’Or réutilisable, police municipale de Nogent sensibilisé pour ne verbaliser que le matin.... Deux dossiers à mener en parallèle : améliorer l’existant, trouver une nouvelle solution similaire à la nôtre (s’éloigner du triangle d’or)

Ce dossier n’est pas présenté au vote.

4. Questions diverses

Edouard Beauvillain (Président de la Commission des compétitions et du calendrier) présente l’organisation d’un stage pour les candidats au statut d’arbitre de club : 2 jours une pause et 2 jours... Dates retenues 14, 15, 17 & 18 avril au Comité (première semaine des vacances de Pâques). Coût 200 € (à prendre en charge par le club ?)

Dans le même esprit, il est proposé une formation des enseignants : proposition de stage pour le monitorat à monter. C’est une semaine de formation (épreuve écrite le samedi puis explication orale plus tard).

La séance prend fin à 21h10

Fait à Joinville le Pont

Le Président

Le secrétaire

Patrice Meunier

Sven Forest